

Les bénéfices de la biodiversité face au changement climatique

L'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire et le Cerema organisent, le 27 novembre à Blois, une première journée technique dédiée aux solutions fondées sur la nature pour atténuer les effets du dérèglement climatique, adapter les territoires et les rendre plus résilients. L'occasion de partager réflexions et expériences entre élus et techniciens de collectivités, associations environnementales, scientifiques, aménageurs, paysagistes...

Climat et biodiversité sont interdépendants depuis des millions d'années. En effet, l'évolution de notre planète est liée au climat et à l'interaction entre la biodiversité et le dioxyde de carbone (CO₂). Le climat local dépend directement des milieux naturels et de leur diversité (forêts et autres espaces végétalisés, zones humides, espèces entretenant ces milieux...) qui régulent la production d'oxygène, la circulation de l'air, la température, le cycle de l'eau... En plus de ces fonctions irremplaçables, la biodiversité nous fournit des services indispensables à la vie sur Terre : nourriture, matériaux, santé, protection contre les risques, fertilité des sols et cadre de vie.



Depuis les années 90, l'artificialisation des sols a engendré la perte de 10% des espaces naturels mondiaux (5 fois la superficie de la France), aggravant le dérèglement climatique (J.Watson et J.Allan, Current Biology 2019). En Europe, près de 20% des habitats et 12% des espèces d'intérêt sont menacés par les changements climatiques. Les zones humides font partie des habitats les plus vulnérables alors même qu'elles fournissent une protection naturelle contre les inondations, améliorent localement la quantité et la qualité de l'eau ...

Le fort développement des villes et l'augmentation de la population font qu'aujourd'hui 3/4 de la population mondiale vit en zone urbaine où il fait environ 7°C de plus qu'à la campagne. Pour s'adapter aux effets du dérèglement climatique et assurer le bien vivre des populations, la végétalisation des villes (arbres, espaces verts, murs et toitures végétalisés...) est une solution majeure.

Une première journée thématique en région Centre-Val de Loire

Ce constat incite à agir. L'ARB Centre-Val de Loire et le Cerema donnent ainsi rendez-vous aux acteurs du territoire pour échanger autour des solutions qu'offre la nature, aux enjeux d'adaptation des territoires, et partager des expériences concrètes. Plus de 100 personnes sont attendues pour cette première rencontre régionale.

Il s'agit d'encourager l'émergence d'initiatives, de pratiques de gestion et la meilleure prise en compte de cette problématique dans la planification des territoires, afin d'impulser et accélérer la transition des territoires en réintégrant la nature comme solution.

Plusieurs thématiques et ateliers permettront de répondre aux nombreuses questions qui se posent : Quels sont les services rendus par la nature face au changement climatique ? Quelles espèces privilégier ? Comment gérer les besoins en eau ? Comment intégrer la nature dans nos activités et nos aménagements pour permettre l'adaptation de la région au changement climatique ? Faut-il une solution unique ou une combinaison de solutions ?

L'ARB Centre-Val de Loire en bref

Créé le 1er janvier 2019, cet établissement public de coopération environnementale rassemble une communauté d'acteurs unis pour mieux connaître, préserver et restaurer la biodiversité. L'Agence vise à faciliter les coopérations territoriales pour ancrer durablement l'action publique et privée en faveur des milieux naturels et des espèces. Elle tend également à sensibiliser le plus grand nombre et à développer la mobilisation citoyenne. En tant que centre de ressources, elle anime et partage les connaissances scientifiques et technique et coordonne l'Observatoire régional de la biodiversité Centre-Val de Loire.

L'État, la Région Centre-Val de Loire, l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et les départements du Cher et de l'Eure-et-Loir en sont les membres constitutifs. L'Agence fédère 23 membres locaux, régionaux et nationaux au sein de son conseil d'administration et anime un large réseau d'acteurs qui participent au développement d'actions dans les territoires.

Le Cerema en bref

Le Cerema est l'établissement public de référence en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique. Centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques pluridisciplinaires, il apporte aux acteurs des territoires et aux entreprises privées son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. Le Cerema intervient auprès des services de l'Etat, collectivités et entreprises pour développer, expérimenter et diffuser des solutions innovantes dans de nombreux domaines (mobilité, infrastructures de transport, urbanisme, construction, préservation des ressources, prévention des risques).

Contacts presse

ARB Centre-Val de Loire

Pauline d'Armancourt
Communication et Mobilisation citoyenne
Pauline.darmancourt@biodiversite-centrevaldeloire.fr
Ligne directe : 02.38.53.53.57

Cerema

Marion Bernstein
Chargée de mission communication Normandie-Centre
marion.bernstein@cerema.fr
Ligne directe : 02.35.68.81.60